

Règlement scolaire de l'Institut Sainte-Anne

Introduction :

A l'Institut Sainte-Anne, beaucoup de personnes, enfants et adultes se croisent tous les jours.

Tous ensemble, nous partageons un lieu et un temps commun. La qualité de ce partage est donc extrêmement importante si l'on veut que chacun puisse s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

Et ce qui est important doit être défendu à tout prix ! ... c'est précisément le but de ce règlement.

La solidarité, l'entraide, le travail, la persévérance, l'autonomie, l'amélioration et le progrès de soi, la politesse, le savoir-vivre, la discipline, l'épanouissement ... sont toutes des valeurs que ce règlement défend.

En tant qu'élève de l'école, tu dois en prendre connaissance avec attention. Si tu ne respectes pas une de ces valeurs, nous te rappellerons ce que cette règle défend. Si nous l'estimons nécessaire, ce rappel pourra être accompagné d'une sanction.

REGLEMENT DES ELEVES :

- **Parce que la ponctualité, c'est important :**
- **J'arrive à l'heure à l'école :**
- En primaire, j'arrive un peu avant 8h25 et 13h30. Lorsque la sonnerie retentit, je cesse mes activités et je me range.
- En maternelle, j'arrive en classe entre 8h10 et 8h25.
- **Parce que la vie en communauté, c'est important :**
- Je m'investis consciencieusement dans les responsabilités et les services qui me sont confiés. Je le fais aux moments prévus.
- Je participe activement au fonctionnement de l'école et je respecte les consignes données.
- Je laisse mon téléphone éteint ainsi que ma montre connectée dans mon sac lorsque je suis dans l'enceinte de l'école.

- **Parce que la politesse et le savoir-vivre sont importants :**
 - Je respecte les règles de vie et de politesse. Je dis « bonjour », « au revoir », « merci », « pardon » et « s'il te plaît ».
 - Je ne coupe pas la parole, je respecte le temps de parole des autres.
 - J'utilise un vocabulaire respectueux.
 - Je présente mes excuses lorsque je suis en tort.
 - Je respecte tous les enfants et tous les adultes de l'école.
 - Je ne me moque pas et je ne me montre pas violent, ni verbalement ni physiquement.
 - J'accepte les autres comme ils sont avec leurs différences.

- **Parce que le matériel de l'école est important :**
 - Je prends soin du matériel mis à ma disposition en classe et dans la cour.

- **Parce que l'environnement et la propreté sont importants :**
 - Je trie mes déchets dans la bonne poubelle.
 - Je respecte la propreté des toilettes. Je ne gaspille pas et je ne joue pas avec l'eau, le savon et le papier. Je tire la chasse et je me lave les mains.
 - Je range mes chaussons et mes chaussures aux endroits prévus pour cela.
 - J'accroche mon manteau dans le couloir et dans la cour si je ne le porte pas.
 - Je respecte la propreté en tous lieux pour faciliter le travail de ceux qui les entretiennent et de ceux qui les utilisent.
 - Je respecte l'environnement et les règles du jardin.

- **Parce que le calme, c'est important :**
 - Je me déplace en marchant dans les couloirs.
 - Je reste silencieux lorsqu'on me le demande.

- **Parce que la sécurité, c'est important :**
 - Je m'interdis tout jeu qui me met ou met les autres en danger.
 - Je reste sous la surveillance des adultes.
 - Je ne remonte dans un bâtiment qu'avec l'autorisation d'un adulte.

- Je n'apporte pas d'objets dangereux à l'école : allumettes, briquet, objets pointus et coupants, ...
- **Parce que pour bien travailler, il faut avoir son matériel en ordre :**
- Mon matériel est en ordre de fonctionnement.

En primaire, j'ai un équipement complet et marqué à mon nom lors des séances d'éducation physique, il est rangé dans un sac : un short bleu marine ou noir, un tee-shirt blanc à courtes manches sans inscription, des chaussettes blanches et des sandales de gymnastique.

En hiver, si nécessaire, je peux mettre un training et des baskets.

Pour le cours de natation, j'ai un maillot de bain, un bonnet et un essuie.

- J'apporte le matériel demandé lors des sorties (veste, abonnement, sac à dos, etc.)
- Je rends le matériel emprunté dans l'état dans lequel je l'ai reçu lorsqu'on me le demande. Cela concerne : le matériel commun de la classe/le matériel commun de l'école/le matériel des autres élèves. Je le répare et/ou le remplace lorsque je l'endommage ou je le perds.

En maternelle, j'ai des affaires de rechange.

- **Parce que le travail, c'est important :**
- Je participe activement aux tâches et aux activités (travaux de groupe, individuels, etc.)
- Je fais mes devoirs dans les délais fixés, avec soin et en respectant les consignes.
- Je contribue au bon fonctionnement du travail en classe.
- **Parce que la santé et l'environnement nous préoccupent :**
- Tout au long de la journée, en classe et en garderie, j'apporte des collations et des desserts sains (fruits, légumes, fruits secs). Les jus, les sodas, les bonbons, les chewing-gums et les chips ne sont pas autorisés. Le mercredi les collations saines sont encouragées, les biscuits sont acceptés en évitant les déchets.
- J'utilise une boîte à tartines, des boîtes à collations (pas d'aluminium, de film alimentaire, de sacs en plastique et d'essuie-tout) et une gourde.

- **Parce que notre sécurité et l'image de l'école à l'extérieur sont importantes :**
 - Le règlement en vigueur à l'école est aussi d'application lors des sorties.
 - Je veille particulièrement à la sécurité et au respect de tous.
 - Je respecte scrupuleusement les règles des lieux où je me rends.
 - Je rentre chez moi directement, en empruntant le chemin le plus court et en respectant les règles de sécurité.

- **Parce qu'être un bon camarade, c'est important :**
 - Je m'adresse à l'adulte si quelqu'un ou moi-même sommes en danger afin de le prévenir. Je fais de même si un événement grave s'est produit.
 - Je suis responsable et j'assume mes actes.

- **Parce que bien jouer ensemble, c'est important :**
 - Pendant les récréations, je respecte les règles et les différentes zones de la cour.
 - J'utilise uniquement les jeux de l'école. Je n'apporte pas de jeux de la maison.
 - Je veille à ce que le jeu que j'organise ou auquel je participe soit amusant pour tous.
 - Je partage le moment de jeu avec qui le désire. Il est donc défendu d'exclure quelqu'un d'un jeu collectif.
 - Je suis fair-play, loyal et juste.
 - Je respecte les règles du jeu.
 - Je respecte le planning du terrain de football.
 - Certains jeux sont défendus : les jeux violents, les jeux qui mettent en danger, les jeux qui se moquent des autres.

- **Parce que l'hygiène de nos tenues, c'est important:**
 - Je viens à l'école vêtu proprement, en tenue de ville, non trouée. Les vêtements de sport (jogging, vêtement de football,...) sont réservés uniquement au cours d'éducation physique et adaptée à la saison.
 - Les tenues de plage ne sont pas adaptées à l'école : croc top/ short et jupe mi-cuisse)
 - Les accessoires comme les longues et grandes boucles d'oreilles, les piercings ne sont pas autorisés par sécurité.

- Pour éviter les accidents, les chaussures à talons et les tongs ne sont pas acceptées.
- J'enlève tout ce qui couvre ma tête à l'intérieur des locaux (chapeau, casquette, capuchon, etc.)
- Les messages écrits sur les vêtements doivent rester neutres.
- Je veille à mon hygiène corporelle
- Je rapporte les vêtements prêtés par l'école, après qu'ils aient été lavés.

- **Parce que manger dans de bonnes conditions, c'est important. En classe ou au réfectoire :**
 - Je m'assieds correctement.
 - Je me sers raisonnablement.
 - J'utilise mes couverts.
 - Je prends le temps de manger proprement.
 - Je parle tout bas.
 - J'aide à débarrasser.
 - Je quitte ma classe ou le réfectoire, calmement, à l'heure autorisée.
 - Je goûte de tout selon les règles de Baco.

- **Parce que le temps d'activité est important :**
 - Quand j'entre dans un local pour une nouvelle activité, je rentre calmement, je m'installe tout de suite et je prépare mon matériel.

LES SANCTIONS

- Avertissement, rappel à l'ordre, réprimande.
- Excuses verbales ou écrites aux personnes intéressées.
- Privation d'une récréation, d'une activité, d'une sortie.
- Service d'intérêt général.
- Travail écrit imposé (production d'écrit, dessin).
- Isolement provisoire.
- Avertissement solennel aux parents via le journal de classe.
- Convocation des parents par lettre.
- Exclusion de l'élève pour plusieurs jours ou définitivement :

L'Arrêté du 18 janvier 2008 impose aux écoles d'inclure dans leur règlement d'ordre intérieur la disposition selon laquelle les faits graves suivants sont considérés comme pouvant justifier l'exclusion...

- Dans l'enceinte de l'école ou hors de celle-ci :
 - Tout coup et blessure portés sciemment par un élève à un autre élève ou à un membre du personnel de l'école.
 - Le fait d'exercer sciemment et de manière répétée sur un autre élève ou un membre du personnel de l'école une pression psychologique insupportable, par menaces, insultes, injures, calomnies ou diffamation.
 - Le racket à l'encontre d'un autre élève de l'école.
 - Tout acte de violence sexuelle à l'encontre d'un élève ou d'un membre du personnel de l'école.
 - La détention ou l'usage d'une arme.